

**Commune de  
WATERMAEL-BOITSFORT  
Service de l'Urbanisme  
Place Antoine Gilson, 1  
B – 1170 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : URB/ (corr. Mme I. Vanden Eynde)  
N/Réf : GM/KD/WMB-2.124/s.415  
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue des Cailles, 38. Placement de panneaux solaires.

En réponse à votre lettre du 19 juin 2007, en référence, reçue le 20 juin, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 27 juin 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée n'a émis aucune objection contre le projet.

En effet, la demande porte sur le placement de panneaux solaires dans la toiture d'un immeuble qui se situe dans la zone de protection des cités-jardins *Le Logis-Floréal*.

Intégré dans le pan arrière de la toiture, le dispositif ne porterait pas atteinte aux différentes vues vers et depuis les ensembles classés des deux cités-jardins.

***La CRMS émet donc un avis favorable sur la demande.***

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

En l'absence du Président,

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

G. STEGEN  
Vice-Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz) et A.A.T.L. – D.U. (Mme F. Vanderbecq).